

PÉTANQUE

Le comité de l'Ain « explose »

L'assemblée générale du comité de l'Ain de pétanque et jeu provençal s'est déroulée hier à Tramoyes. C'est le club local, présidé par M. Chabourlin, qui était en charge de cette réunion, qui s'annonçait déjà compliquée avant même de commencer.

Les représentants des quarante-quatre clubs du départe-

ment de l'Ain avaient pris place à la tribune, composée des membres du comité directeur. La pétanque compte 2 492 licenciés dans le département, ce qui en fait le troisième sport, derrière le football et le tennis. Georges Mallet, président du comité, accueillait les participants et annonçait tout de suite la couleur, suite aux problè-

mes rencontrés durant ses quatre dernières années de mandat.

Il annonçait qu'il ne se représenterait pas à son poste. Puis, Jocelyne Bouvard, secrétaire générale, revenait sur « le grand manque de discipline de certains clubs, qui ne respectent pas le règlement intérieur donné par le comité, que ce soit pour l'obtention des licences, les déclarations de concours et leurs résultats ».

Quatre tours de scrutin mais pas de président

Tout a basculé quand il a fallu élire le nouveau bureau du comité directeur, car cinq membres étaient démissionnaires. Et il fallait une quinzaine de membres pour constituer un comité au complet, mais seul dix candidats se présentaient. L'élection était lancée mais malgré quatre tours de scrutin, aucun président n'était élu. L'assemblée générale se terminait sans que le comité directeur soit élu.

Une nouvelle assemblée sera organisée dans les deux mois pour élire un bureau.



Georges Mallet a quitté la présidence du comité de l'Ain, mais il n'a pas de successeur. Photo Alain BEAUVOIR